

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2020

Rapport n° 20-05-06

**COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES -
MODIFICATIONS**

Par délibération n° 20-04-09 du 8 septembre 2020, le conseil municipal a créé les 10 commissions municipales permanentes suivantes, composées de 10 membres chacune, en sus du Maire, président de droit :

- commission Finances/contrôle de gestion
- commission Travaux/espaces publics/transports
- commission Jeunesse et sports
- commission Affaires sociales/solidarité/séniors/handicap
- commission Vie économique/emploi/commerces
- commission Education/vie scolaire/petite enfance/enfance/famille
- commission Culture/animations communales/patrimoine historique
- commission Environnement
- commission Sécurité/prévention/tranquillité publique
- commission Urbanisme/aménagement.

Par cette même délibération n° 20-04-09 susvisée, il a été procédé à la désignation des membres de chacune de ces commissions.

Or, Mme Céline Bréhaut-Gérard, ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal le 9 septembre 2020, est remplacée par M. Eric Jacquot au sein du conseil municipal.

M. Eric Jacquot est également appelé à remplacer Mme Céline Bréhaut-Gérard au sein des commissions municipales permanentes dont cette dernière faisait partie, à savoir :

- - commission Finances/contrôle de gestion
- commission Jeunesse et sports
- commission Culture/animations communales/patrimoine historique
- commission Environnement.

Il vous est, par conséquent, demandé de bien vouloir acter cette modification,

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 29 septembre 2020

Délibération n° 20-05-06

**COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES PERMANENTES -
MODIFICATIONS**

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22,
Vu la délibération n° 20-04-09 du 8 septembre 2020 créant les commissions municipales permanentes
et en désignant les membres,

Considérant que Mme Céline Bréhaut-Gérard a démissionné de ses fonctions de conseiller municipal
et, qu'en conséquence, il convient de procéder à son remplacement au sein des commissions
municipales permanentes dont elle était membre,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

Article 1 : à l'unanimité de ne pas recourir au scrutin secret, conformément à la possibilité
offerte par les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités
territoriales, pour effectuer les modifications à effectuer au niveau de certaines des
commissions municipales permanentes suite à la démission de Mme Céline
Bréhaut-Gérard.

Article 2 : de désigner M. Eric Jacquot en remplacement de Mme Céline Bréhaut-Gérard au
sein des commissions :

- commission Finances/contrôle de gestion
- commission Jeunesse et sports
- commission Culture/animations communales/patrimoine historique
- commission Environnement.

Article 3 : de préciser, qu'en conséquence, la composition des commissions municipales
permanent es s'établit dorénavant comme suit, en sus du Maire, président de droit :

Commission Finances/contrôle de gestion:

Pascal Rochoux - Jean-Michel Castelli - Jean-Michel Detavernier - Michèle Codron
- Fatimata Pene - Léo Vacher - Sébastien Meurant - Franck Bernard – Eric Jacquot -
Loïc Vidal

Commission Travaux/espaces publics/transports:

Jean-Michel Detavernier - Michèle Codron - Pascal Rochoux - Monique Baquin -
Anne-Laure Moreau - Stéphane Frédéric - Claude Hélène Destemberg - Stéphane
Ohanian - Alain Lery - Loïc Vidal

Commission Jeunesse et sports:

Jean-Michel Castelli - Pascal Rochoux - Laurent Lucas - Laurence Cardi - Florence Cagnet - Audrey Thomas - Stéphane Roussakovsky - Stéphane Ohanian - Eric Jacquot - Anne-Sophie Jacqueson

Commission Affaires sociales/solidarité/séniors/handicap :

Peggy Xavier - Stéphane Frédéric - Fabien Dansin - Claude-Hélène Destemberg - Christine Courtois - Florence Cagnet - Jean-Michel Castelli - Franck Bernard - Anne-Sophie Jacqueson - Alain Lery

Commission Vie économique/emploi/commerces:

Fatimata Pene - Jane Tizon - Michèle Codron - Claude-Hélène Destemberg - Fouad Ben Ameer - Monique Baquin - Marie-Christine Pinon-Baptendier - Franck Bernard - Aline Roger- Michael Esselin

Commission Education/vie scolaire/petite enfance/enfance/famille:

Jane Tizon - Marie-Christine Pinon-Baptendier - Loïc Drouin - Laurence Cardi- Audrey Thomas - Fouad Ben Ameer - Florence Cagnet - Franck Bernard - Loïc Vidal- Anne Sophie Jacqueson

Commission Culture/animations communales/patrimoine historique:

Marie-Christine Pinon-Baptendier - Jane Tizon - Audrey Thomas - Sébastien Meurant - Fatimata Pene - Fabien Dansin - Monique Baquin - Franck Bernard - Eric Jacquot - Michael Esselin

Commission Environnement:

Laurent Lucas - Anne-Laure Moreau - Laurence Cardi - Jean-Michel Detavernier - Jean-Michel Castelli - Léo Vacher - Michèle Codron - Franck Bernard - Alain Lery - Eric Jacquot

Commission Sécurité/prévention/tranquillité publique:

Fabien Dansin - Jean-Michel Castelli - Stéphane Roussakovsky - Peggy Xavier - Stéphane Frédéric - Laurence Cardi - Loïc Drouin - Stéphane Ohanian - Michael Esselin - Aline Roger

Commission Urbanisme/aménagement:

Michèle Codron - Jean-Michel Detavernier - Fatimata Pene - Léo Vacher - Monique Baquin - Claude-Hélène Destemberg - Marie-Christine Pinon-Baptendier - Stéphane Ohanian - Alain Lery - Loïc Vidal

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en
Préfecture du Val d'Oise le
qu'elle a été notifiée aux intéressés le
et publiée le

Le Maire

Le Maire

Sandra BILLET

Sandra BILLET